

IA : risques et droits

Les 5 risques structurels, l'action associée à chacun — et vos droits européens.

LES 5 RISQUES — ET VOTRE ACTION

1

Les biais, mis à l'échelle

Une décision automatisée importante (crédit, embauche) est contestable : exigez l'intervention humaine — c'est un droit RGPD.

2

La surveillance rendue bon marché

Ce qui devient bon marché devient tentant. Votre levier : réduire l'exposition (fiche 03) + vos droits sur vos données.

3

Le travail transformé

Le solde net fait débat entre économistes ; la parade individuelle non : la compétence d'usage transforme l'outil en levier.

4

L'information polluée

Produire du faux ne coûte plus rien, vérifier si. Vos réflexes (fiches 05 et 11) + votre attention aux sources qui vérifient.

5

La délégation du jugement

« L'outil l'a suggéré » n'est jamais une justification complète. Qui endosse la décision, et sait-il pourquoi ?

Vos droits en Europe — RGPD et AI Act

1. Décision entièrement automatisée importante : droit à l'intervention humaine et à la contestation.
2. Transparence : un chatbot doit se déclarer, les contenus synthétiques doivent être signalés.
3. Vos données : accès, rectification, effacement — y compris dans les systèmes d'IA.

Ces droits n'ont de force que s'ils sont invoqués. « C'est l'algorithme » n'est pas une réponse.

L'inventaire et le recours

Cette semaine : où l'IA décide-t-elle déjà pour vous ou sur vous ? Nommer les endroits est le premier pas.

Réclamation : la CNIL documente vos droits et reçoit les plaintes (cnil.fr).

L'IA amplifie — elle n'invente pas. Ni panique, ni déni : compétence + droits.